

Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
A4 – Servitudes de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux (L211-7 code de l'environnement ; travaux et entretien des ouvrages)	La Save Aval	Arrêté préfectoral du 30 avril 1976	Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Eau, Environnement et Forêt Cité administrative 2 Bvd Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9
AC1 – Servitudes de protection des monuments historiques	Debord de l'église de Lamont (commune de Castéra)	Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques le 5 avril 1979	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (DRAC) – Hôtel Saint-Jean 32 rue de la Dalbade 31000 TOULOUSE
EL2 – Défense contre les inondations (plans de surfaces submersibles)	Plans des surface submersibles des vallées de la Garonne, de l'Ariège, du Salat, et de la Save	Décret ministériel du 6 juin 1951	Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2 Bvd Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE CEDEX 9
PM1 Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles	Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrains consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (PPR sécheresse)	Arrêté préfectoral du 22 décembre 2008	Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2 Bvd Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE CEDEX 9

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE – PLU de Pradère-les-Bourguets

Page 2 sur 2

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
T1 – Servitudes relatives au chemin de fer	Voie ferrée n°648 000 Toulouse – Saint-Agne Auch	Texte de loi du 15 juillet 1845	SNCF IMMOBILIER DIT Grand Sud – Conservation du Patrimoine 4 rue Léon Gozlan – CS 70014 13331 MARSEILLE Cedex 03
T4 – Servitudes de passage pour l'accès aux dispositifs de balisage des aéroports	Aérodrome Toulouse-Francazal	Arrêté ministériel du 9 juillet 1976	DGAC – SNIA SO Aéroport Bloc Technique TSA 85002 33688 MERIGNAC Cedex
T5 - Servitudes de dégagement des aérodromes	Aérodrome de Toulouse-Francazal	Arrêté ministériel du 9 juillet 1976	DGAC – SNIA SO Aéroport Bloc Technique TSA 85002 33688 MERIGNAC Cedex
T7 – Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Aérodrome de Toulouse-Francazal	Arrêté ministériel du 25 juillet 1990	DGAC – SNIA SO Aéroport Bloc Technique TSA 85002 33688 MERIGNAC Cedex

N°	Destination	Surface (environ)	N° de parcelles	Bénéficiaire
2	Aménagement d'une promenade le long de la Bombouride	1 000 m ²	299, 300	Commune
4	Acquisition pour la réalisation d'un fossé au lieu-dit « La Plane »	1 200 m ²	355, 356, 556	Commune
5	Aménagement du carrefour entre la RD 42b et la voie communale de La Plane	2 000 m ²	523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530	Commune
Total général des surfaces réservées		4 200 m²		